

« Les rendez-vous du karst de Bourgogne Franche-Comté. 2^e édition » 1^{ère} circulaire

Date : Le 02 décembre 2021

Lieu : en présentiel (secteur Besançon) et/ou distanciel

Contexte et objectifs de la journée :

À travers ce format, le Pôle Karst (EPTB Saône et Doubs) souhaite donner une tribune aux différents acteurs intéressés par les milieux et rivières karstiques de Bourgogne Franche-Comté. Ainsi, cette journée qui se veut très ouverte thématiquement, est l'occasion pour tous celles et ceux qui portent des démarches sur ces milieux de venir exposer leurs travaux/expériences. L'objectif poursuivi est à la fois de pouvoir faire état de la diversité des démarches entreprises à l'échelle régionale mais aussi de faciliter les échanges entre les structures et personnes. Si vous souhaitez vous informer sur ce format, le livret de la 1^{ère} édition est disponible en téléchargement depuis [cette page](#).

Organisation/inscription :

Un formulaire d'inscription est disponible [ici](#). Il permet de s'inscrire soit en qualité de communicant soit en qualité d'auditeur et de renseigner la modalité de participation présentiel/distanciel.

Si vous proposez une communication, il vous faudra simplement résumer en quelques lignes l'objet de votre future présentation sur le formulaire (et prévoir une intervention de 20/25 minutes). Notez également que nous prévoyons un format d'environ de 7/8 interventions et qu'en cas de propositions de communication trop nombreuses, le choix sera d'abord arrêté sur le critère de la date d'inscription puis sur celui de la complémentarité entre les différentes interventions (l'idée étant de pouvoir traduire au mieux la diversité des démarches et des acteurs qui y contribuent). L'équipe du pôle prendra de toute façon contact avec vous pour en échanger.

06 septembre - 30 octobre : inscription communicant.

06 septembre - 15 novembre : inscription auditeur.

Une 2^e circulaire avec le programme de la journée sera envoyée début novembre.

Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, EPCI ou leur groupement, EPA/chambres consulaires, services de l'Etat, organismes et laboratoires de recherche, bureaux d'étude, bureaux d'associations (sportives, protection de l'environnement, loisirs pleine nature, tourisme...)

Partenaires techniques et financiers :

